

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14/10/2024
et publié ou notifié
le 14/10/2024

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 11 octobre 2024

Date de la convocation: 01/10/2024

Membres en exercice : 11 *L'an deux mille vingt-quatre et le onze octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT*

Présents : 9 **Présents :** Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Sophie BOURROUX, Christian FRANÇOIS, Hervé MEUGNOT

Votants : 10

Pour : 10

Représentés : Nicolas DÉZÉ par Christian FRANÇOIS

Contre : 0

Excusés :

Abstentions : 0

Absents : Aymeric FOURRIER

Secrétaire de séance : Sophie BOURROUX

Objet: Désignation d'un nouveau suppléant au CCLTB - 2024_47

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un suppléant doit être désigné comme délégué à la Communauté de Communes le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB)

Suite à la démission de la 1ère adjointe, il faut élire un nouveau suppléant.

Après un vote, le Conseil Municipal décide pour siéger à la communauté de commune le Tonnerrois en Bourgogne, à l'unanimité,

De désigner comme Suppléant, Monsieur Olivier CADART

La secrétaire de séance,
Sophie BOURROUX



Le Maire,
Olivier MURAT

